VILLE DE CLISSON

2026

DÉCISION DU MAIRE

Décision N°124-2026	Contrats - conventions Médiathèque ▪ Animations - prix culturels - CEZAM - 2027.

Le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 2 juillet 2026, portant délégation du Conseil municipal au Maire;

VU la proposition de contrat de partenariat pour 2027 faite par l'antenne de Nantes (44) du réseau Cézam Pays de la Loire ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ACCEPTE** les termes du contrat de partenariat pour 2027 avec l'antenne de Nantes (44) du réseau Cézam Pays de la Loire pour une prestation de services aux conditions suivantes :

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES	Montant TTC
2 animations (prix du roman Cezam et prix BD Cezam) pour 2027 à la médiathèque de Clisson.	400€

Article 2. **CHARGE** le service "Finances", le pôle "Animation, culture et sport", Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le comptable public assignataire de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Clisson, le 1er octobre 2026

Par délégation du Conseil municipal,
Laurence Luneau
Maire

VILLE DE CLISSON L.-Atl.

Décision transmise en Préfecture le 05 OCT. 2026

Et affichée le 05 OCT. 2026